

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
COORDINATION DES FREQUENCES DES
SERVICES MOBILE ET MARITIME AUX
FRONTIÈRES ENTRE LA GAMBIE, LA GUINEE, LA
GUINEE BISSAU, LE MALI, LA MAURITANIE ET
LE SENEGAL**



GAMBIE



GUINÉE - BISSAU



GUINÉE



MALI



MAURITANIE



SENEGAL

Dakar du 17 au 20 février 2020

I. INTRODUCTION

La réunion portant cadre de coordination et de partage des fréquences radioélectriques dans les zones frontalières et maritimes de certains pays de l'Afrique de l'Ouest pour les services de Terre de 87.5 MHz à 30 GHz s'est tenue à Dakar du 17 au 20 février 2020 à l'Institut de Régulation des Marchés Publics (IRMAP).

Pour rappel, le Document portant cadre de coordination et de partage des fréquences radioélectriques, a été signé le 27 août 2009 à Dakar par les pays suivants : le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

En 2013, les dispositions de ce partage pour tous les services et entre tous les pays, excepté la Gambie et le Sénégal, ont été définies. Il s'agissait des Annexes au Document. Le Sénégal et la Gambie, se sont retrouvés à Banjul en 2017, pour définir le partage des canaux dans les bandes GSM 900 et 1800, complétant ainsi les Accords de Dakar 2009.

En avril 2018, l'Administration du Mali a organisé la quatrième réunion de coordination des fréquences aux frontières, élargie au Burkina-Faso, à la Côte d'Ivoire et au Niger. Cette réunion a pris en compte les besoins des réseaux 3G, 4G.



La rencontre a eu pour objectifs de :

- Poursuivre l'harmonisation et le partage des fréquences dans les zones frontalières considérant les évolutions technologiques ;
- Trouver des solutions concrètes aux problèmes de brouillages et de Roaming non intentionnel.

Cette réunion a enregistré la participation de plus de 70 délégués, représentant les organes de régulation et certains opérateurs de télécommunications de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal.



Ont participé à cette réunion :

Pour la Gambie

- PURA (Régulateur)
- GAMTEL
- GAMCEL
- AFRICELL
- COMIUM
- QCELL

Pour la Guinée

- ARPT (Régulateur)
- ORANGE GUINEE
- MTN GUINEE

Pour la Guinée Bissau

- MTN BISSAU
- ORANGE BISSAU

Pour le Mali

- AMRTP (Régulateur)
- SOTELMA SA
- ORANGE MALI SA

Pour la Mauritanie

- ARE (Régulateur)
- MAURITEL
- MATTEL
- CHINGUITEL

Pour le Sénégal

- ARTP (Régulateur)
- SONATEL
- FREE SENEGAL
- EXPRESSO SENEGAL
- CSU SA

